

# Bouloc

Les nouvelles



Madame, Monsieur,  
Chers enfants,

*C'est sous un beau soleil, que les enfants ont repris le chemin des écoliers. En septembre, tout se réveille les classes qui se rouvrent, les activités qui reprennent pour régaler petits et grands.*



*Le tissu associatif toujours aussi riche sur notre commune mais également sur l'ensemble du territoire permet que vous puissiez trouver l'activité culturelle, sportive, qui répondra aux attentes de toutes et de tous.*

*Ces rayons de soleil dont je parlais au début de mes propos ont été un peu voilés par le plan Vigipirate que nous avons dû mettre en œuvre.*

*Que dire devant ces crimes, si ce n'est de garder la tête froide pour continuer à vivre nos échanges culturels, artistiques sereinement.*

*Notre rôle d' élu est de rester encore plus vigilant pour préserver la sécurité avec le rythme d'une commune comme Bouloc, avec ses fêtes, ses manifestations, ses marchés.*

*Restons vigilants en évitant les débordements haineux qui ne feront que ruiner notre société où scintillent tel le soleil les diverses couleurs de l'arc en ciel.*

*Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne rentrée.*

Bien cordialement

**Ghislaine CABESSUT**

Maire de Bouloc

Conseillère Départementale du Canton de Villemur



### 3. DOSSIER

Rentrée scolaire

### 8. Zoom éclairage public

Des enjeux énergétiques, économiques et environnementaux durables

### 12. Vie associative

C'était aussi la rentrée pour les associations

### 13. Culture

Quand les élèves voyagent grâce aux livres





## SEPTEMBRE

**Dimanche 4 septembre 2016**Pharmacie de la Nationale à Saint-Jory  
25 route Nationale 20 – 05 34 27 03 27**Dimanche 11 septembre 2016**Pharmacie Ghedin à Labastide St. Sernin  
Rue Jean Pascal – 05 61 84 90 93**Dimanche 18 septembre 2016**Pharmacie Peyronnette à Saint-Alban  
25 avenue de Villemur – 05 61 37 18 55**Dimanche 25 septembre 2016**Pharmacie Centrale à Bruguière  
43 avenue de Toulouse – 05 61 82 20 19

## OCTOBRE

**Dimanche 2 octobre 2016**Pharmacie d'Aucamville à Aucamville  
125 route de Fronton – 05 61 37 03 30**Dimanche 9 octobre 2016**Pharmacie de Bouloc à Bouloc  
3 rue de la Pegou – 05 61 82 04 15**Dimanche 16 octobre 2016**Pharmacie Guilhot et Vilcoca à Fenouillet  
77 rue Jean Jaurès – 05 61 70 06 63**Dimanche 23 octobre 2016**Pharmacie la Gravette à Gagnac sur Garonne  
14 place de la République – 05 61 35 92 88**Dimanche 30 octobre 2016**Pharmacie de la Grand Place à Castelginest  
3 rue de l'Eglise – 05 61 70 16 15

## NOVEMBRE

**Mardi 1<sup>er</sup> novembre 2016**Pharmacie de la Mairie à Saint-Alban  
66 bis route de Fronton – 05 61 70 03 89**Dimanche 6 novembre 2016**Pharmacie de la Tour à Castelginest  
Route de Pechbonnieu – 05 62 75 27 15**Vendredi 11 novembre 2016**Pharmacie Albus à Bruguières  
18 place République – 05 62 79 14 49**Dimanche 13 novembre 2016**Pharmacie du Château d'Eau à Aucamville  
5 place Nougain – 05 62 75 21 91**Dimanche 20 novembre 2016**Pharmacie Alibert à Saint-Genies Bellevue  
9 rue Principale – 05 61 74 69 30**Dimanche 27 novembre 2016**Pharmacie du Barry à Gratentour  
Centre commercial du Barry – 05 61 82 37 64

## CROTT I PROP

« Ramasser les déjections est un acte de civisme et une obligation » ! Trois distributeurs de sacs sont à votre disposition sur l'Esplanade de Verdun et près de la Poste, utilisez-les !



## Infos pratiques

**Hôtel de ville**55, rue Jean Jaurès – BP2  
31620 Bouloc**Tel : 05 62 79 94 94****Fax : 05 62 79 94 99**

Horaires d'ouverture de la Mairie :

- Lundi : 9h00-12h00 (ouvert au public) et 14h00-18h00 (ouvert au public)
- Mardi : 9h00-12h00 (sur RDV) et 14h00-18h00 (fermé)
- Mercredi et jeudi : 9h00-12h00 (sur RDV) et 14h00-18h00 (ouvert au public)
- Vendredi : 9h00-12h00 (fermé) et 14h00-18h00 (ouvert au public)

[www.mairie-bouloc.fr](http://www.mairie-bouloc.fr)**Service Urbanisme / Environnement / Voirie**

- Lundi : 9h00-12h00 (ouvert au public) et 14h00-18h00 (ouvert au public)
- Mardi : 9h00-12h00 (sur RDV) et 14h00-18h00 (fermé)
- Mercredi et jeudi : 9h00-12h00 (sur RDV) et 14h00-18h00 (ouvert au public)
- Mardi : 9h00-12h00 (fermé) et 14h00-18h00 (ouvert au public)

**CCAS / Service social**

Horaires d'accueil :

- Lundi : 9h00-12h00 et 14h00-17h30
- Mardi et jeudi : 9h00-12h00
- Mercredi : 9h00-12h00 et 14h00-16h00

**État civil :**

Horaires d'accueil :

- Lundi, mardi, mercredi : 9h00-12h00 | 14h00-18h00
- Jeudi : 9h00-12h00 | 14h00-19h00

**Bibliothèque municipale**1, rue de la Gare (parking de l'école maternelle)  
31620 Bouloc**Tel : 05 61 82 39 66**

Horaires d'ouverture :

- Mardi et vendredi : 15h00-19h00
- Mercredi : 14h00-19h00
- Samedi : 10h00-12h00

[www.bibliotheque.mairie-bouloc.fr](http://www.bibliotheque.mairie-bouloc.fr)**Police Municipale****05 62 10 73 45****Élu d'astreinte****06 72 77 74 73****Bureau de poste de Bouloc****05 61 82 08 31****École maternelle**

2 rue de la Gare

**05 61 82 02 33****École élémentaire**

4 passage des écoles

**05 61 82 09 31****ALAE (Accueil de Loisirs Associé aux Écoles) et ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) maternelle : 06 30 04 43 37****élémentaire : 05 61 82 35 83**[enfance.bouloc@loisireduc.org](mailto:enfance.bouloc@loisireduc.org)**Multi accueil crèche Babilage de Bouloc (service intercommunal)**

5 rue du Vigé

**05 61 82 35 23**[creche.babilage@wanadoo.fr](mailto:creche.babilage@wanadoo.fr)**Relais Assistantes Maternelles (RAM) et Lieu d'Accueil Parents Enfants (LAEP) Bouloc (service intercommunal)**

11 rue du Vigé

**05 61 82 33 68**[ram.bouloc@cc-dufrontonnais.fr](mailto:ram.bouloc@cc-dufrontonnais.fr)**CAJ (Centre d'Animation Jeunesse) (service intercommunal)**

Complexe sportif de Bouloc, route de Villaudric

**09 83 37 01 68**[jeunesse-bouloc@loisireduc.org](mailto:jeunesse-bouloc@loisireduc.org)**Communauté de communes****05 61 82 13 32****Déchetterie de Fronton**

Avenue des Vignerons, route de Nohic

• Lundi : 9h00-12h00

et 14h00-17h30

• Mardi et jeudi : 9h00-12h00

**05 62 79 17 30****Collecte ordures ménagères, tri, encombrants (service intercommunal)**

Pôle environnement de la Communauté de Communes du Frontonnais

**05 62 79 15 30**[environnement@cc-dufrontonnais.fr](mailto:environnement@cc-dufrontonnais.fr)**SAMU****15****Pompiers****18****Police****17****Gendarmerie de Fronton****05 34 27 93 60****Centre de secours****05 61 82 47 11****Centre antipoison****05 61 77 74 47****Pharmacie de nuit****05 61 62 38 05****Trouver un médecin de garde****39 66****Urgences vétérinaires****05 61 11 21 31****Dépannage électricité (EDF)****0 810 333 131****Dépannage gaz (GDF)****0 810 131 433****Syndicat des Eaux****05 6222 28 88**

Eau potable et assainissement (SMEA)

**05 61 09 04 07****BOULOC LES NOUVELLES**Édité par la Mairie de Bouloc  
[accueil@mairie-bouloc.fr](mailto:accueil@mairie-bouloc.fr)  
[www.mairie-bouloc.fr](http://www.mairie-bouloc.fr)  
05 62 79 94 94**Directrice de la publication :**

Ghislaine CABESSUT

**Responsable de la publication :**

Service communication

**Création, réalisation****et impression :**

Evoluprint à Bruguières

# Rentrée



Et c'est reparti pour les écoliers boulocains !

Le jeudi 1<sup>er</sup> septembre dernier, sous un soleil qui pouvait encore rappeler les vacances, la rentrée des classes s'est déroulée sans accroc majeur grâce au concours de l'ensemble des services municipaux et enseignants ainsi que des parents face à des conditions particulières.



## Une rentrée ensoleillée

Alors que le soleil et la chaleur jouent les prolongations en ce mois de septembre, les 531 écoliers boulocains n'ont pas oublié de rentrer de vacances pour reprendre le chemin de l'école le 1<sup>er</sup> septembre dernier. Madame le Maire, Ghislaine Cabessut, accompagnée de son adjointe en charge des écoles, Nathalie Perletti et de plusieurs membres du Conseil Municipal ont pu assister à l'effervescence d'un premier jour d'école ! Entre grands sourires et éclats de rires pour les uns, ravis de retrouver les camarades de l'an dernier, et regards moins assurés pour les autres, les élèves de maternelle et d'élémentaire - notamment les plus timides - ont pu compter sur la bienveillance des maîtresses et des maîtres pour grapiller quelques minutes supplémentaires avec leurs parents... Et ces derniers n'étaient pas mécontents d'accompagner leurs chères têtes blondes. Nous souhaitons une excellente rentrée et beaucoup de réussite à tous les petits Boulocains !

## Un nouveau contexte à appréhender

Le mercredi précédant la rentrée et en présence de Madame le Maire, de plusieurs de ses adjoints, de la Police Municipale et de l'agent de Surveillance de la Voie Publique ainsi que de la direction générale de la mairie et du service technique, l'adjudant-chef Cardona de la gendarmerie de Fronton est venu vérifier sur site les dispositifs de sécurité déployés dès le lendemain aux écoles maternelle et élémentaire. Sur place, il a ainsi pu échanger avec le personnel des écoles autour des diverses questions de sécurité ainsi que coordonner les derniers éléments pour assurer une rentrée en toute tranquillité.

## Accès et stationnement modifiés

Dans le contexte du plan Vigipirate, à l'école élémentaire, seul le grand parking du portail vert est utilisable et un dépôt rapide de l'enfant avec son équipement scolaire est à privilégier. La municipalité demande aux parents de bien vouloir respecter cet arrêt de courte durée afin de ne pas entraver la fluidité de la circulation sur ce parking.



### Les chiffres de la rentrée :

✓ 531 élèves ont repris le chemin des écoles

✓ 190 à l'école maternelle + 7 classes

✓ 341 à l'école élémentaire + 13 classes + 1 ULIS



## Nouveaux horaires à l'école élémentaire



Afin de permettre aux enfants de l'école élémentaire d'avoir une pause méridienne plus confortable, les associations de parents d'élèves, les enseignants et la municipalité ont choisi de modifier les horaires de l'école qui seront dès le 1er septembre : 8h45-11h45 / 13h30-15h45 (8h45-11h45 le mercredi). Ces horaires ont été approuvés par l'Inspection Académique de la Haute-Garonne. **L'ouver-**

**ture des portails de l'école élémentaire est à 8h30.**

Un travail de plusieurs mois a été conduit avec le Conseil Départemental pour assurer le maintien du transport gratuit des élèves résidant à plus de 1 km de l'école élémentaire. La commune sera désormais desservie selon deux trajets dont le tracé est disponible en mairie. Les départs des bus se feront à 8h00

chemin du Moulin à Vent (vers Bouxoulis), et à 7h55 route de Castelnau (vers chemin de Léret). Les 2 bus arriveront à 8h35 à l'école élémentaire.

Une autre manière d'aller à l'école : à pied avec les copains ! Nous faisons appel à des bénévoles pour instaurer un pédibus (voir page suivante).

## En bref

### À TABLE !



La cantine maternelle change de prestataire repas, qui seront désormais assurés par Elior. Les menus sont disponibles sur le site internet de la mairie.

### UN COUP DE NEUF



Les services techniques ont profité de l'été pour repeindre les portes de l'école élémentaire, rafraîchir le réfectoire et créer une douche pour le personnel de cuisine. Les toits-terrasses ont également été rénovés par une entreprise extérieure.

### TRANSPORTS SCOLAIRES



Les cartes des trajets des bus pour l'école élémentaire et maternelle sont consultables et téléchargeables sur le site internet de la mairie ainsi qu'à l'accueil.

Pour les plus grands, vous pouvez également et toujours depuis le site internet de la commune ou à l'accueil de la mairie, consulter les trajets vers le collège ou les lycées.

### Quelques données...



Année scolaire 2015-2016		
Nombre de repas servis dans les écoles	Elémentaire	39 980
	Maternelle	19 952
Coût des repas servis dans les écoles	Elémentaire	220 573 €
	Maternelle	133 685 €
Prix de revient des repas scolaires avec les charges spécifiques (coût des denrées, temps de fabrication, livraison, entretien des locaux, du matériel, surveillance)		5.91 €
Participation financière	<b>Des familles</b> Avec tarification modulée en 15 tranches en fonction du quotient familial en partant de 1.85 € jusqu'à 3.20 €	47%
	<b>Du budget communal</b> avec des aides de la Caisse d'Allocations Familiales et des remboursements des repas du personnel de la direction assurée par le prestataire LEC	53%

Pour l'année scolaire 2016-2017	
Tarification adoptée en réunion publique du Conseil Municipal du 27 juin 2016	tarification modulée en 10 tranches en fonction du quotient familial en partant de 1.70 € jusqu'à 5.91 € <i>*Tableau de tarification complet consultable sur le site : <a href="http://www.mairie-bouloc.fr">www.mairie-bouloc.fr</a></i>

<b>A.L.A.E</b> (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole : pour les jours scolaires)		
<b>A.L.S.H.</b> (Accueil de Loisirs Sans Hébergement : pour les vacances scolaires)		
<b>Dépenses pour l'année scolaire 2015-2016</b>	563 835 €	
<b>Recettes pour l'année scolaire 2015-2016</b> : remboursement Caisse d'Allocations Familiales - Participation des communes voisines bénéficiant de ce service - Résultat de l'exercice du prestataire Loisirs Education et Citoyenneté Grand Sud*	189 673 €	33.62 %
*Les parents règlent la facturation au prestataire choisi par la municipalité pour assurer ce service		
Reste à la charge du budget communal	374 162 €	66.38 %

\*Tableaux de tarification complets pour l'année 2016-2017 consultables sur le site : [www.mairie-bouloc.fr](http://www.mairie-bouloc.fr)

## JE M'ASSURE D'ÊTRE BIEN VISIBLE !

A l'approche de l'automne comme en toute saison, je m'assure de rendre mon enfant bien visible avec des équipements spécialisés. **43% de la mortalité des piétons survient entre octobre et janvier**



## PARENT DEVANT, PROTÈGE L'ENFANT !



## À PROXIMITÉ D'UN PASSAGE PIÉTON, JE REDOUBLE DE VIGILANCE !

~~JE DOUBLE.....~~ Le refus de priorité au passage piéton peut entraîner un retrait de 4 points et 135€ d'amende

# Lien intergénérationnel : pour une coopération et un échange de services entre les générations

Nous tissons tous, au quotidien, dans notre propre famille et parfois dans notre entourage direct un lien intergénérationnel.

La construction de cette transmission, de cet attachement d'une génération vers l'autre est de plus en plus mise à mal par nos nouveaux modes de vie. La municipalité, soucieuse de cultiver les liens entre générations et d'enrichir le débat de la cohésion sociale, propose dès cette rentrée à tous les Boulocaïns volontaires de s'inscrire dans la proposition de projets coopératifs et notamment :

### LE « PEDIBUS », une autre façon d'aller à l'école

Aller à l'école, à pied, avec les copains, encadré par des adultes... En voilà une bonne idée ! C'est bon pour la santé, c'est convivial et c'est aussi une façon de respecter son environnement car réduit le nombre de voitures, d'embouteillages et... d'énerverment. C'est un moment privilégié avec un adulte ou un camarade, un moment de détente et de partage qui



permet aussi de mieux appréhender sa journée après un peu d'exercice physique. Et c'est bon pour les grands ! L'adulte accompagnant se trouvera au cœur d'une petite activité quotidienne ou ponctuelle qui permettra des échanges des rencontres et l'exercice de la solidarité.

## En bref



### Direction la Presqu'île de Gien pour les aînés !

Alors que pour certains le mois de septembre est synonyme de rentrée, pour d'autres il est synonyme de vacances ! Comme chaque année, le CCAS organise en partenariat avec ANCV un voyage pour les aînés boulocaïns. Le 17 septembre, les participants ont donc pris la route direction la Presqu'île de Gien pour une semaine placée sous le signe de la découverte de cette région du sud-est de la France. Entre visites guidées, moments de détente et initiation à la country – entre autres – de beaux souvenirs en perspective !



## Un été bien rempli au centre de loisirs !



### Sortie Walibi

Le 28 juillet les enfants ont pu faire le plein de sensations fortes au parc Walibi !

### Intervenant danse africaine

Les enfants ont pu découvrir la danse africaine et les instruments de musique traditionnels.  
Immersion culturelle au rythme du djembé !



### Intervenant escalade

C'est sur le parking du centre de loisirs qu'un mur d'escalade de 8 mètres a été installé afin d'initier les enfants à cette pratique. Encadrés par du personnel diplômé, les enfants ont pu évoluer vers les sommets en toute sécurité.



### Sortie péniche sur la Garonne... avec des mots d'enfants !

Talia : « J'ai aimé le passage de l'écluse mais c'est long ! »

Justine : « Dans le bateau il y avait trois étages, on est allé au dernier. On a appris des choses sur le canal. »

Janis : « Je n'ai pas aimé parce que les enfants parlaient et je n'ai pas entendu les explications du monsieur (visite commentée). »

Enzo : « Ben moi je n'ai pas aimé parce que le monsieur expliquait trop ! »





**(De gauche à droite) :**

Sandrine, Evelyne, Annie, Paule, Lucie, Laurence, Alexandra, Anne, Floriane, Saida, Annabelle, Evelyne, Stéphanie, Yvette (directrice ALAE/ALSH maternelle), Nicole.



**(De gauche à droite) :**

Hasna (coordinatrice enfance), Valérie, Julie, Ophélie (qui se cache derrière Laetitia), Hugo, Dominique, Samira (directrice adjointe ALAE/ALSH élémentaire), Clémence (derrière qui Marc, le directeur ALAE/ALSH élémentaire se cache également !), Sophie, Stéphanie, Céline, Béatrice, Audrey, Brigitte.

Elles ne sont pas sur la photo mais font partie des équipes : Nathalie et Nathalie - oui elles sont bien deux ! - et Gwen (maternelle), Audrey, Léa, Mélanie et Priscilla (élémentaire)



# Eclairage public : des enjeux énergétiques, économiques et environnementaux durables

Au cœur de notre vie quotidienne, l'éclairage public moderne doit aujourd'hui et durablement répondre à des enjeux énergétiques, économiques et environnementaux.

Présenté en réunion publique début janvier 2016, le projet d'extinction de l'éclairage public sur une partie de la nuit a été mis en route. Depuis la mi-août et la fin des travaux de modernisation des coffrets d'éclairage et d'installation des horloges astronomiques, le millier de réverbères répartis sur toute la commune s'éteint entre 1h et 5h du matin. Ces horloges astronomiques permettent une gestion précise, intelligente et économique de l'éclairage public.



Éteindre la lumière une partie de la nuit participe au choix d'entreprendre un éclairage moderne et responsable qui répond à des enjeux économiques importants, notamment pour les communes.



Plus de 6000 communes en France ont déjà fait le choix d'éteindre l'éclairage public une partie de la nuit. Autour de nous, Mons, Fonsorbes, Lévigac ou encore Tournefeuille ont opté pour cette solution, pour certaines d'entre elles depuis plusieurs années déjà. Aux enjeux économiques, c'est un choix fort en faveur de l'environnement. Réduire la pollution lumineuse, nuisible non seulement à la biodiversité mais également à notre santé sur le long terme, s'inscrit dans une démarche de développement durable et d'avenir pour la commune.



### Le retour d'expérience des communes pilotes :

L'extinction de l'éclairage public est un changement majeur dans la vie de la commune. Il est normal qu'il suscite certaines questions, notamment celles relatives à la sécurité. Le retour d'expérience de nombreuses communes appliquant l'extinction temporaire de l'éclairage public va dans ce sens : pas de changement significatif des actes de dégradation ou de délinquance.



Côté route, la pénombre semble pousser les conducteurs à la prudence et certaines communes ont constaté un ralentissement général sur les tranches horaires concernées.



### Aller plus loin :

Pour poursuivre la modernisation de l'éclairage communal, la municipalité a pour projet la rénovation des candelabres - très consommateurs d'énergie - par des équipements LED avant fin 2017.

### Comment fonctionne l'éclairage ?



En dehors de la coupure nocturne, l'éclairage public est régulé par des cellules implantées sur chaque lampadaire et qui permettent de détecter le taux de luminosité. Quand celui-ci répond à un taux satisfaisant, l'éclairage s'éteint alors ! Une gestion intelligente et réactive à votre environnement pour limiter le gaspillage. Il arrive que certaines de ces cellules soient défectueuses. Si vous soupçonnez un défaut de fonctionnement sur un lampadaire ou une zone d'éclairage, n'hésitez pas à en faire part à la mairie.

# Un Espace Info Énergie sur la commune

A partir du 28 septembre 2016, le Conseil Départemental de Haute-Garonne mettra en place un Espace Info Énergie sur le PETR du Pays Tolosan. Les Espaces Info Énergie assurent un service gratuit, neutre et indépendant. Le Conseiller Info Énergie renseigne le public en amont du projet sur les solutions techniques et financières à mettre en oeuvre pour optimiser la rénovation énergétique de

leur bâtiment ou aider à la construction de bâtiments neufs (aides financières, orientation sur les choix d'isolant et de chauffage, énergie renouvelable...) mais également en aval sur le suivi et la maîtrise des consommations via la mise en place d'éco-gestes. Vous pouvez obtenir des conseils par téléphone ou en prenant rendez-vous avec votre conseiller. Des permanences couplées avec



l'ANAH, sur la précarité énergétique, et le CAUE31, pour des conseils architecturaux, seront organisées chaque mois. à Bouloc : le mercredi après-midi de 14h à 16h30.

**Prendre contact avec un conseiller : 05.34.33.48.26 ou infoenergie@cd31.fr**



## Le point sur les travaux

**Du 2 septembre au 10 novembre :** remplacement de la canalisation d'eau potable et de la borne incendie chemin de Fontaynes avec un maillage sur le réseau d'eau potable du chemin de Peyrot pour améliorer le débit.

**Début octobre :** renforcement du réseau d'eau potable rue de la Violèze

## En bref

*Le Club House et la salle de l'Oustalet rejoignent les autres infrastructures de la commune et sont désormais équipés de bacs de pré-tri jaunes et verts ! Pour rappel, ces bacs reçoivent respectivement les emballages et le verre. Il faut vider ces bacs dans les conteneurs extérieurs après usage.*



# Octobre sera le mois de la randonnée

Les plus sportifs d'entre vous ou les plus attentifs ont peut-être remarqué qu'un vent de nouveauté souffle sur les chemins de randonnée. Entamé il y a plusieurs mois par la Communauté de communes du Frontonnais et avec le concours des communes concernées, le nouveau balisage et l'harmonisation des chemins de randonnée du Pays Tolosan est enfin achevé. Pour l'occasion, tout le mois d'octobre sera le « mois de la randonnée pédestre » avec plusieurs rendez-vous à ne pas manquer.

### Votre rendez-vous à Bouloc :

22 octobre : une après-midi dédiée à la découverte et aux animations pour tous autour de la randonnée pédestre : stands, présentation des 3 sentiers balisés présents sur la commune, randonnée pédestre familiale et verre de l'amitié. Enfin, d'ici fin septembre, les nouvelles pochettes avec une fiche pour chaque chemin balisé de la CCF seront disponibles en mairie, à l'office du tourisme et sur le site internet de la commune.



# Déchets verts et entretien des jardins

Odeurs, fumée, risque d'incendie... Il est interdit de brûler ses déchets verts à l'air libre (feuilles mortes, résidus d'élagage et de tailles, résidus de débroussaillage...). Ils doivent être déposés en déchèterie. Attention aussi à la réglementation en vigueur concernant les haies de jardin qui doivent être entretenues et taillées à la limite de la propriété ainsi qu'à 2 mètres de haut (si la haie est plantée à moins de 2 mètres de sa limite).

Les administrés peuvent évacuer tous types de déchets verts auprès de la déchèterie de Fronton :

**Avenue des Vignerons, route de Nohic 05 62 79 17 30**

- **Du lundi au samedi :** 9h00 à 11h50 et 14h00 à 18h00
- **Dimanche :** 9h00 à 11h50 et 13h00 à 18h00
- **Fermé tous les mardis et les jours**



## Un coin d'exotisme aux jardins solidaires



Lancés en 2011, les jardins solidaires font le plein... et pas qu'en fruits et légumes ! Depuis quelques semaines, la curiosité s'est invitée dans les potagers des jardiniers ; car, outre le fait d'être un éminent lieu de culture potagère, les jardins solidaires se sont ouverts aux plants venus d'ailleurs. Avec le concours et le

savoir-faire de Boulocaïns originaires de la péninsule ibérique, d'Asie ou encore des îles antillaises, la chayote (aussi appelée cristophine), les concombres du Kenya ou de Chine ou encore le gingembre sont venus enrichir les carrés fertiles et les cultures traditionnelles.

## Du nouveau sur le marché dominical

Rendez-vous incontournable des gourmands et des fâneurs du dimanche, le marché de plein vent situé sur le parking de la Mairie s'enrichit dès cette rentrée ! Retrouvez désormais et aux côtés de vos habituels producteurs, ostréiculteurs... un étal d'olives et un marchand de champignons frais (présence selon saisonnalité). De quoi réveiller les sens, attiser les curieux et satisfaire les gourmets...



➔ **Marché de plein vent à Bouloc** : jeudi soir (Esplanade de Verun) et dimanche matin (parking Mairie)



## Le dojo fait tapis neuf !

Les travaux d'extension et de sécurisation du tapis, entamés au cœur de l'été, sont terminés. En portant la surface totale du tatami à 154 m<sup>2</sup>, l'équivalent de deux tatamis de compétition et en ajoutant des sous-tapis de 3,5 cm d'épaisseur, c'est un grand pas vers plus de confort et surtout de sécurité pour les grands et les petits pratiquants du judo,

Taïso et karaté à Bouloc. Émilie Andéol et Teddy Riner, nos récents médaillés en or olympique, n'ont qu'à bien se tenir !

**LE SAVIEZ-VOUS ?** Deux associations occupent principalement le dojo de Bouloc, situé au complexe sportif, l'association de Karaté Bouloc ainsi que je Judo Ju Jitsu. Coordonnées disponibles en mairie ou sur [mairie-bouloc.fr](http://mairie-bouloc.fr).

## Recrutement d'agents recenseurs pour début 2017



Courant janvier et jusqu'à la mi-février, la commune de Bouloc sera recensée. À cet effet, la Mairie recrute sur cette période des agents recenseurs. Dynamiques, à l'aise et volontaires, ces agents suivront une formation adaptée et dispensée par l'INSEE. Permis B recommandé.

**Informations et contact :**  
**Marie-Laure Jouvin (ASVP)**  
**07 87 81 48 94**



### *Demande permission de voirie | arrêté de circulation*

**Il est impératif de demander l'autorisation d'occuper le domaine public et/ou de modifier la circulation d'une voie publique au moins quinze jours avant la date prévue.**

- **Transmettre la demande d'autorisation avec un plan détaillé afin que la commune puisse transmettre le dossier à la Communauté de communes ou au secteur routier de Villemur**
- **La mise en place de tout dispositif de signalisation, de barrières ..... doit être prévu dans un délai raisonnable pour nos services techniques communaux ou intercommunaux.....**

**Pour la sécurité de tous et le bien vivre ensemble, il est impératif de respecter ce délai de quinze jours.**

## Les brèves du Conseil Municipal

### Conseil Municipal du 27 juin 2016

#### Commission des Finances :

- Modification des tarifs de la cantine scolaire, de l'ALAE, de l'ALSH avec réduction du nombre de tranches de quotient familial et maintien du tarif des repas de la structure multi-accueil,
- Demande d'aide financière au Conseil Départemental dans le cadre du contrat de territoire pour :
  - les travaux d'extension du bâtiment ALAE à l'école maternelle,
  - le remplacement des volets de la bibliothèque,
  - les travaux d'accessibilité de la porte d'entrée et du parvis de la mairie,
  - les travaux de busage et de clôture dans le cimetière,
  - l'acquisition de la maison Fuster

#### Commission Urbanisme :

- SDEHG : pose d'un coffret prises au terrain de pétanque et rénovation des coffrets de commande d'éclairage vétustes en divers secteurs,
- SDEHG : demande diagnostic énergétique pour l'école élémentaire.

#### Commission Vie Associative :

- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Union Frontonnaise Cycliste pour l'organisation d'une course sur la commune,
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association BOUGE BOULOC pour l'organisation d'un festival de musique.

## Inauguration du CAJ | CCF



Située sur le complexe sportif de Bouloc, la maison des jeunes intercommunale de la CCF a été officiellement inaugurée le mercredi 29 juin dernier. L'architecte Didier Hilar s'est chargé de présenter cette éco-construction de 200 m<sup>2</sup> entièrement réalisée avec des matériaux bio-sources (bois, paille et terre) à Madame le Maire, Ghislaine Cabessut, Philippe Petit, président de la CCF et M. Daguin, secrétaire général de la Préfecture, Jean-Paul Vassal, Vice-président de la CCF en charge de la jeunesse et Christian Faurie (ancien maire de Bouloc à l'origine du projet). L'architecte n'a pas manqué également de revenir sur l'implication des jeunes tout au long du projet qualifiant la réalisation de ce bâtiment d'« aventure humaine sympathique ».

## C'était aussi la rentrée pour les associations !



Rendez-vous annuel et incontournable pour la vie de la commune, le **forum des associations** s'est tenu une nouvelle fois au complexe sportif le samedi 3 septembre dernier. Cette année encore, près de **50 associations** étaient venues présenter leurs activités et animations - aussi diverses que variées - et leur programme sur toute l'année. Du point de croix à la danse country, en passant par le football, le basket, la natation, les voyages, la littérature... Il y a (vait) pour tous les goûts ! Un incroyable melting-pot de hobbies et loisirs pour tous les goûts et, surtout, tous les âges. Les plus curieux ont même pu profiter de quelques démos et ateliers pour voir, s'essayer et, qui sait, adopter, leur activité pour la saison à venir. Un grand merci et un grand bravo à toutes ces associations qui ont non seulement rythmé cette journée - sans oublier la séquence dégustation proposée gracieusement et amicalement par les chasseurs - mais qui vont contribuer toute l'année à la vie et au dynamisme de la commune.



## Quand les élèves voyagent grâce aux livres...

Les classes de maternelle et d'élémentaire de la commune sont régulièrement invitées à la bibliothèque municipale. La bâtisse, ancienne gare du village, est le quai de départ idéal pour des voyages imaginaires à travers les livres et les histoires.

Pour les plus petits, les classes de maternelle, l'équipe de la bibliothèque choisit aux côtés des enseignants un thème pour chaque séance afin de prolonger le voyage à l'école par des activités en classe.

Les classes de CP, en pleine année d'apprentissage de la lecture, font d'abord plusieurs « stop » par la bibliothèque avant d'inviter les équipes de la bibliothèque d'abord à découvrir leur classe,

leur univers, avant de finir en fin d'année par une lecture d'histoires, de contes ou de poèmes...!

Les élèves de CE1, en partenariat avec la Médiathèque Départementale de la Haute-Garonne, prennent part à un "voyage-lecture". Ces projets lecture consistent en des mises en bouche d'histoires pour embarquer un groupe d'enfants, dans une aventure de lectures communes et partagées : lire et faire lire seul, par petit groupe ou ensemble une dizaine de titres, reliés par un fil (thème ou genre). Reste à découvrir le thème choisi cette année. L'an dernier, les élèves ont pu découvrir et approfondir celui de la famille à travers récits et histoires.



## Le livre qui court... encore et toujours !



Fin juin, la bibliothèque lançait l'opération « le livre qui court » ! Originale et ouverte à tous, cette opération un peu spéciale consiste à « relâcher » des livres dans la nature ou plutôt sur la commune et de vous encourager à les trouver, les lire et les reposer dans un nouvel endroit (muret, abribus, banc public...). Faites preuve d'imagination !



## Menez l'enquête à la bibliothèque...



Le polar fait sa révolution et vous propose non plus de le lire mais de le vivre ! A travers une exposition interactive et armé d'une tablette et de votre flair légendaire, c'est vous qui menez l'enquête au rythme des notifications, mails et rapports que vous « transfèrent » vos collègues d'un jour... En collaboration avec la Médiathèque Départementale 31, venez vivre cette expérience d'un nouveau genre en solo, en duo ou en famille à la bibliothèque de Bouloc jusqu'au 28 septembre ! (durée de l'enquête : 30 minutes environ).

**Du 1<sup>er</sup> au 28 septembre 2016 | Bibliothèque de Bouloc**

**horaires ouverture au public**

mardi et vendredi : 15h00 - 19h00

mercredi : 14h00 - 19h00, samedi 10h00-12h00

## Si Bouloc m'était conté...

(par l'association de chercheurs historiques de Bouloc)



### La comptine du Carillonneur

*Lé campaniè de Polastron sounao, sounao,*

*Lé campaniè de Polastron, sounao neit et joun...*

Cette comptine trouve ses sources au Moyen-âge. Par temps de brouillard, ou la nuit, on avait coutume de sonner les cloches pour guider les voyageurs égarés.

Polastron n'est pas un lieu-dit de Bouloc ou des environs proches ; c'est le nom du propriétaire d'un domaine assez important qui possède une chapelle.

Au fin fond du territoire de Bouloc, entre le domaine de CABALDOS et celui de VIL-LEFRANCHE, l'Ancien chemin de Castelnau franchit un vallon boisé, herbeux et marécageux (quelques mares subsistent).

Nous savons qu'au XII<sup>e</sup> siècle, la forteresse du LOC (partie du domaine de CABALDOS) possédait une église. C'est le chapelain des lieux qui agitait la cloche pour que les voyageurs se repèrent.

Le voici donc, notre Carillonneur !

Aux alentours de la Révolution, la famille de POLASTRON possédait le domaine de CABALDOS.

Le chapelain de « Monsieur de POLASTRON » a traversé les siècles !

Notre mémoire n'a pas gardé la vieille église, mais le carillonneur se rappelle à notre souvenir grâce à cette comptine.

### DÉCOUVRIR L'ASSOCIATION ARHB

L'ARHB rassemble un groupe de passionnés de l'Histoire et du patrimoine local. Elle s'adresse aux anciens comme aux nouveaux boulocains !

Nous sommes toujours à la recherche de documents et informations, pour compléter notre travail :

Anecdotes, actes notariés, factures, cartes postales, photos,....

Si vous en possédez, merci de prendre contact avec nous au 05 61 82 03 70 ou [marie.est@orange.fr](mailto:marie.est@orange.fr).

## Vie économique



### L'institut Beauté Vanilla entre de nouvelles mains !

Début août, Anaïs Luck a officiellement pris les commandes de l'institut Beauté Vanilla, situé en face d'Intermarché. Cette Tarnaise d'origine est déjà bien connue des habitué(e)s de l'établissement qui la côtoient depuis avril grâce à une transition progressive avec l'ex-propriétaire des lieux. Après 3 années passées en institut et plusieurs formations spécialisées notamment en onglerie et modelages, Anaïs a

donc choisi Bouloc pour démarrer cette nouvelle aventure. Une révolution tout en douceur puisque les soins proposés restent les mêmes : soins et modelages du corps et du visage, épilation, sauna/hammam, baignoire balnéo, cabine UV et onglerie.

**Bonne nouvelle pour les agendas bien remplis, l'institut ouvre ses portes désormais le lundi après-midi et a étendu ses plages horaires.**

**Infos et prise de rdv**

**05 34 27 56 52 /  Beauté Vanilla**



# Inscription sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre

Pour pouvoir voter lors des Élections Présidentielles et Législatives de 2017 (respectivement les 23 avril et 7 mai et 11 et 18 juin 2017), il faut être inscrit sur la liste électorale de la commune.



**Rendez-vous vite à l'accueil de la mairie**



## Recensement citoyen

Tout français âgé de 16 ans doit spontanément se faire recenser auprès de la Mairie en vue de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Tous les jeunes français, garçons et filles, sont concernés. Cette formalité est obligatoire pour avoir le droit de se présenter aux concours et examens publics (Baccalauréat, permis de conduire, etc.).

## État civil

### MARIAGES

- Marc BAGLIERI et Élodie GÉLIS – 02/07/2016
- Rudolf SORIANO et Annie JOURDAN – 09/07/2016
- Abdennour BENYETTOU et Amel ZENIDI – 01/08/2016
- Sylvain GOMEZ et Élodie DAVID – 06/08/2016
- Alexandre LAVOCAT et Corinne DE JAEGER – 20/08/2016
- Wilfried DELAGE et Séverine BELLIERE – 10/09/2016

### NAISSANCES

- Robin JOUSSAIN – 12/06/2016
- Gaëtan CARRASCO DAËRON – 20/06/2016
- Victor CHAMPELEY – 24/06/2016
- Alice LE BONNIEC – 28/06/2016
- Chloé CRESPI LACHE – 10/07/2016
- Séléna FALBA – 10/07/2016
- Lucas BISINOTTO – 18/07/2016
- Amina BAHRI – 24/07/2016
- Clément CHÉRIER – 24/07/2016

### DÉCÈS

- Yvette PETITDEMANGE (94 ans) – 27/06/2016
- René LANUSSE (76 ans) – 18/07/2016
- Guy THORRIGNAC (91 ans) – 23/07/2016
- Henri VERDIER (70 ans) – 06/08/2016
- Louise REY (93 ans) – 13/08/2016

## Rénovation de l'Esplanade de Verdun

Enquête anonyme auprès des habitants de Bouloc. Août-septembre 2016.

Découpez ce formulaire et déposez-le dûment rempli à l'accueil de la Mairie.

### Donnez-nous votre avis !

Dans le cadre de la revitalisation du centre-bourg, la Mairie de Bouloc a pour projet de rénover l'Esplanade de Verdun. Actuellement en phase de réflexion, le conseil municipal a choisi d'inviter la population à donner son avis sur les aménagements et services qu'elle souhaiterait trouver sur ce lieu de vie de la commune. Des petits aux plus grands, habitants et commerçants, donnez votre avis et vos envies via le formulaire suivant :

## Aménagement paysager

### 1. Quel type d'aménagement privilégiez-vous ?

*Une seule réponse possible*

- Nature, plantes, végétations...
- Espace convivial et multifonctionnel (banc, aire de jeux/partage, espace pour organiser des festivités et repas...)
- Places de stationnement
- Commerces

### 2. A l'inverse, quel type d'aménagement présenterait le moins d'intérêt ? (cité à la question précédente ou non)

.....

.....

## Équipements

### 3. Quels type(s) d'équipement(s) souhaiteriez-vous trouver sur l'esplanade ?

*Plusieurs réponses possibles*

- Bornes électriques / Parc vélo
- WiFi gratuit
- Poubelles enterrées
- Petits équipements sportifs (paniers de basket, jeux...)
- Sculptures / décoration
- Autre : .....

# Rénovation de l'Esplanade de Verdun

Enquête anonyme auprès des habitants de Bouloc. Août-septembre 2016. (suite)

## Pour finir...

### 4. Quel intérêt portez-vous à la rénovation de cette esplanade ?

Nul  0  1  2  3  4  5 Fort

### 5. Commentaire libre

.....  
.....  
.....  
.....  
.....



Vous avez un accès internet ? Remplissez la version en ligne de ce questionnaire sur [www.mairie-bouloc.fr](http://www.mairie-bouloc.fr)

Retrouvez les résultats de cette enquête très prochainement dans votre Bouloc Les Nouvelles !



êtes-vous abonné(e) à  
**LA NEWSLETTER**  
de la commune ?

Pour ne rien louper de l'actualité de la commune

Pour recevoir l'actualité, les informations pratiques et les rendez-vous des événements qui se déroulent sur la commune, un nouvel outil vient d'être lancé pour faire le lien entre la Mairie et votre boîte mail : la **Newsletter** !

Pour la recevoir, rien de plus simple. Rendez-vous sur le site [www.mairie-bouloc.fr](http://www.mairie-bouloc.fr) ; remplir avec votre adresse mail le champ

« Newsletter » disponible sur le côté droit de la page d'accueil. Puis cliquer sur « je m'inscris ».



inscrivez-vous !